



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2026 - 70

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	19
Conseillers votants :	22
Dont trois pouvoirs	

Date de la convocation du conseil
municipal : 13 juillet 2026

**OBJET : LOGEMENT
D'URGENCE, 1105 RUE DU
LÉMAN - LOYER**

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-six, le vingt et un
juillet, le conseil municipal de la
commune de Chens sur Léman dûment
convouqué, s'est réuni en session
ordinaire à la mairie, sous la présidence
de Monsieur Jérôme TRONCHON,
maire,*

**PRÉSENTS : PARIS A. MORAND F.
BAARSCH C. de PROYART A. ZANNI F.
CHANTELOT C. BILLARD G. LAFFONT
V. MOUTHON S. CONSTANTIN V. DE
GELDER M. GEROUDETA. VIRGILI J.
RODRIGUES LAURO D. RENAULT A.
CHANTELOT L. RACINE FREIXENET M.,
VEYRAT V.**

**EXCUSÉS : PLEYNET J.P. « pouvoir à
RODRIGUES LAURO D. » GAZARYAN E.
« pouvoir à PARIS A. » BALBO A. GUY E.
« pouvoir à VEYRAT V. »**

Est élue secrétaire de la séance : BAARSCH C.

Suite au départ de Monsieur Bertrand BATY, responsable des services techniques, le 26 juin 2026, Monsieur le maire propose de réviser le loyer du logement d'urgence situé 1105 rue du Léman.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE que :

- Le montant du loyer mensuel est fixé à 400,00 €, hors charges ;
- Compte-tenu de la situation d'urgence et précaire, il ne sera pas demandé de caution au locataire lors de la prise de possession du logement ;
- Qu'un état des lieux sera dressé par la commune ;

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Chantal BAARSCH

Le maire
Jérôme TRONCHON

